



Communiqué de presse

25 janvier 2018



Pratic'Sols, premier guide sur la praticabilité des sols forestiers

La Fédération nationale entrepreneurs des territoires (FNEDT) et l'Office national des forêts (ONF) viennent de publier Pratic'Sols, un guide dédié aux professionnels forestiers (propriétaires et gestionnaires, entrepreneurs de travaux forestiers, donneurs d'ordre) qui met en avant 23 recommandations de protection des sols et une méthodologie décisionnelle.

Après plusieurs hivers doux et pluvieux, des arrêts de chantier et donc de l'approvisionnement en bois des usines ont été imposés du fait d'une dégradation trop importante des sols (orniérage, tassement, ...). Cette situation a conduit l'ONF et la FNEDT à s'engager dans la publication d'un guide de bonnes pratiques pour la mobilisation des bois avec pour objectif une meilleure gestion des espaces forestiers.

Afin d'améliorer leur organisation du travail, ce guide propose aux conducteurs d'engins un schéma de décision des actions à mettre en place en fonction des observations de terrain et des seuils d'alerte définis.

La praticabilité des sols forestiers est l'affaire de tous les professionnels de la forêt et ce, à toutes les étapes des travaux.

Ce guide est le fruit d'un travail collaboratif entre l'ONF, la FNEDT, l'Institut Technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement (FCBA) et le Centre national de la propriété forestière (CNPF). Les propositions ont été soumises à un comité de suivi réunissant toute la filière et ont fait l'objet d'échanges sur le terrain dans les territoires.

Edité à 10 000 exemplaires, ce guide gratuit a bénéficié du soutien financier de l'interprofession nationale France Bois Forêt.

- « Ce guide Pratic'Sols est une réelle nouveauté : il informe chaque catégorie de professionnels des bonnes pratiques à instaurer avant, pendant et après les chantiers forestiers pour maintenir l'état des sols, afin de continuer à entretenir les forêts et récolter les bois dans de bonnes conditions », annonce **Gérard Napias, président de la FNEDT**.
- « Une des mesures clefs est la mise en place de voies de circulation et de réseaux de cloisonnement pour desservir les parcelles tout en limitant le tassement des sols », explique **Christian Dubreuil, directeur général de l'ONF.**

Le guide est téléchargeable sur www.fnedt.org ou www.onf.fr





Communiqué de presse

25 janvier 2018

A propos de la FNEDT

La Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT) est l'organisation professionnelle qui rassemble les entrepreneurs de travaux agricoles, forestiers et ruraux. La FNEDT regroupe 62 syndicats départementaux et 13 unions régionales. Acteurs clés de l'emploi dans le monde rural, les 21 000 entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers et leurs 97 000 salariés permanents et occasionnels réalisent des chantiers au service des exploitants agricoles et forestiers, des propriétaires et des entreprises, des collectivités locales. 265 000 agriculteurs (60 % des exploitations agricoles françaises) font appel aux entreprises de travaux agricoles. La FNEDT est adhérente de la CEETTAR (Confédération Européenne des Entreprises de Travaux Techniques Agricoles, Ruraux et Forestiers).

A propos de l'ONF

Entreprise publique de la filière forêt-bois, l'ONF rassemble près de 10 000 professionnels en métropole et dans les outre-mer. Au quotidien, l'action des forestiers s'articule autour de trois objectifs indissociables : la production de bois, la protection de l'environnement et l'accueil du public. L'Office réalise également des missions de service public dans le domaine de la gestion des risques naturels, et propose des services aux collectivités et aux entreprises.